



Après les départs en RCC Quid de notre avenir en France au sein d'HSBC CE ?

Février 2021

FO demande à la Direction HSBC de revenir vers les salariés avec un projet :

- ✓ **Crédible**
- ✓ **Viable**
- ✓ **Qui donne envie aux salariés de continuer**

Nous (**FO**) l'avons écrit le 29 janvier dernier (<https://fo-hsbc.fr/wp-content/uploads/2021/01/OUI-a-la-RCC-par-FO.pdf>) : personne n'est à l'aise dans une organisation syndicale pour négocier et encore moins signer un accord visant à agir sur le volume des effectifs d'une entreprise.

Pour autant, **FO** a pris ses responsabilités en négociant puis en signant l'accord RCC avec 2 objectifs :

- ✓ **Des conditions acceptables pour ceux qui choisiraient de nous quitter**
- ✓ **Protéger au maximum ceux qui restent**

Il s'agissait de :

- Laisser le choix aux collaborateurs concernés de rester chez HSBC, de partir plus tôt à la retraite ou de donner une autre orientation à leur carrière dans de bonnes conditions.
- Empêcher des Licenciements Contraints, principal risque d'un PSE.

Depuis, les élus et délégués **FO ont reçu plusieurs centaines d'appels de salariés qui nous demandent « comment partir ? » !**

En CSE **FO a alerté la Direction sur la gravité de cette situation :**

- Lorsque nous avons rencontré les collaborateurs du périmètre concerné par la RCC au début de la présentation du projet, la grande majorité déclarait ne pas avoir envisagé un départ. Beaucoup nous demandaient quel était leur avenir si ils choisissaient de rester dans l'entreprise.
Nous avons remonté ces demandes et nous avons incité la Direction à présenter le projet aux équipes pour leur donner des perspectives.
Depuis, que les grandes lignes du projet vous ont été présentées, les demandes concernant les possibilités de départ n'ont cessé d'augmenter.
- Depuis 10 jours, nous recevons un nombre considérable d'appels et de mails de salariés qui nous demandent comment ils peuvent faire pour partir, alors qu'ils ne sont pas éligibles au projet RCC ou ne seraient pas prioritaires dans le cadre d'un départage.

TOUS déclarent que le projet présenté ne leur offre aucun avenir.

Non seulement ils n'y croient pas mais ils redoutent une large dégradation de leurs conditions de travail, tant en terme de charge qu'en terme d'intérêt.



FO HSBC Continental Europe
38 Avenue Kleber
75116 Paris
Tel : 01 58 13 84 55



Ne pas jeter sur la voie publique

Un projet peu convaincant :

Alors que les volontaires au départ ne sont pas encore connus, certains salariés comprennent que quoiqu'il arrive :

- ❖ Leur service sera externalisé vers les GLT (Inde, Pologne, Asie, Tunisie...). Certains managers affirment que le travail sera transféré même si tout le service n'est pas volontaire au départ.
- ❖ Leurs clients seront transférés au BBC live et certains redoutent une perte de compétences et d'intérêt dans leur travail.

Ces craintes sont aggravées par le manque d'opportunités de mobilité interne (Revue stratégique qui fige les métiers)

A ce stade, la Direction n'a convaincu ni les salariés, ni les élus FO sur le projet d'organisation des activités de banque d'entreprises (CMB) ainsi que des fonctions support et siège.

Les seules garanties que nous ayons sont celles signées dans le cadre de la RCC :

- ✓ Les conditions pour ceux qui pourront partir.
- ✓ Une garantie de 18 mois sur le contrat de travail pour ceux qui restent.

Quid de l'avenir ?

Depuis des mois les salariés compensent des outils défectueux, des process incompréhensibles et une politique de RWA désastreuse par un engagement exacerbé auprès de leurs clients ou tout simplement de leur employeur.

Aujourd'hui ils sont épuisés et constatent que leur engagement semble n'aboutir à rien.

FO demande à la Direction de prendre en compte l'avis des collaborateurs qui sont sur le terrain et de revenir vers nous avec un projet qui soit pérenne pour l'entreprise et ses salariés.

Trois Rendez-Vous à ne pas manquer :

1. **La communication avec les salariés qui vont continuer à travailler pour HSBC en octobre 2021.** Au lendemain du parcours social, la Direction a choisi de communiquer en premier avec les éligibles au départ, négligeant sa force vive : pour FO c'est une erreur. Nous lui avons demandé de corriger « ASAP ».
2. **Une réunion négociation portant sur le dispositif DE COMMUNICATION ENTRE COLLABORATEURS, REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET DIRECTION débute mercredi 17 Février.** Aujourd'hui, avec le télétravail « forcé », la communication avec les salariés est quasi empêchée ; les risques psychosociaux sont aggravés. FO considère que nous devons pouvoir nous assurer du bien-être et de la santé morale des collaborateurs.
3. **La présentation au CSE au mois de mai prochain du projet CMB et fonctions rattachées tenant compte des départs acceptés :**

Pour FO, le projet devra présenter de vraies ambitions avec des perspectives de carrière et d'évolutions pour les salariés.

Sur tous ces points l'équipe FO reste vigilante et à votre écoute afin de continuer à vous défendre et à vous apporter des réponses.



FO HSBC Continental Europe
38 Avenue Kleber
75116 Paris
Tel : 01 58 13 84 55



Ne pas jeter sur la voie publique